

## S'approprier les recommandations de bonnes pratiques professionnelles : Accompagnement des personnes accueillies en CHRS

### OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

- Présenter les recommandations de bonnes pratiques professionnelles
- Susciter une réflexion collective sur les moyens à mettre en œuvre pour permettre son appropriation au sein de l'établissement ou du service
- Apporter des précisions méthodologiques qui permettront d'enrichir les démarches engagées ou à venir
- Permettre aux professionnels de réfléchir à l'adaptation de leurs pratiques afin d'améliorer l'accompagnement des personnes accueillies en CHRS :
  - En étant en mesure de repérer et d'accompagner les situations de ruptures dans le parcours des personnes accueillies
  - En prenant en compte la santé physique et psychique des personnes accueillies
  - En favorisant l'expression et la participation des usagers

### CONTENUS

- Analyse du contenu des recommandations :
  - Repérage et accompagnement des situations de ruptures dans les parcours des personnes accueillies en CHRS au travers des dimensions :
    - Relationnelle
    - Santé
    - Spatiale et sociale
    - Economique
  - Prise en compte de la santé physique et psychique des personnes accueillies en CHRS :
    - Prise en compte de la santé dès le projet d'admission
    - L'accompagnement à la santé tout au long du parcours
    - Un projet d'établissement intégrant les actions d'accompagnement personnalisé d'accès à la santé
  - Expression et participation des usagers dans les établissements relevant du secteur de l'inclusion sociale
- Identification des moyens à mettre en œuvre pour une appropriation de la recommandation par l'ensemble des professionnels de la structure

### MÉTHODE ET MOYENS

- Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis
- Travail collectif et en petits groupes

#### INFORMATIONS PRATIQUES

**Lieu de la formation :**

ORS-CREAI Normandie  
3, place de l'Europe  
14200 Hérouville-Saint-Clair

**Durée :**

1 jour - 7 heures

**Date :**

Nous consulter  
En fonction des demandes, une session peut être organisée sur Rouen ou en intra-établissement

**Intervenant :**

Conseiller technique de l'ORS-CREAI Normandie

**Personnes concernées :**

Professionnels des structures relevant de l'inclusion sociale

**Coût de la formation :**

- Contribuant volontaire : 190 € par jour et par personne
- Non contribuant volontaire : 280 € par jour et par personne